

laloidedieu.org

Appendice 8h : L'obéissance partielle et symbolique liée au Temple

Cette page fait partie d'une série qui explore les lois de Dieu qui ne pouvaient être observées que lorsque le Temple était présent à Jérusalem.

- Appendice 8a : Les lois de Dieu qui exigent le Temple
- Appendice 8b : Les sacrifices — Pourquoi ils ne peuvent pas être observés aujourd'hui
- Appendice 8c : Les fêtes bibliques — Pourquoi aucune d'elles ne peut être observée aujourd'hui
- Appendice 8d : Les lois de purification — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées sans le Temple
- Appendice 8e : Les dîmes et les prémices — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui
- Appendice 8f : La Sainte Cène — La Cène de Jésus était la Pâque
- Appendice 8g : Les lois du naziréat et des vœux — Pourquoi elles ne peuvent pas être observées aujourd'hui
- Appendice 8h : L'obéissance partielle et symbolique liée au Temple (Cette page).
- Appendice 8i : La croix et le Temple

L'un des plus grands malentendus dans la religion moderne est de croire que Dieu accepte une obéissance partielle ou une obéissance symbolique à la place des commandements qu'il a donnés. Mais la Loi de Dieu est précise. Chaque mot, chaque détail, chaque limite révélé par ses prophètes et par le Messie porte tout le poids de son autorité. Rien ne doit être ajouté. Rien ne doit être retiré (Deutéronome 4:2;

12:32). Dès qu'une personne décide qu'une partie de la Loi de Dieu peut être modifiée, adoucie, remplacée ou réinventée, elle n'obéit plus à Dieu — elle s'obéit à elle-même.

La précision de Dieu et la nature de la véritable obéissance

Dieu n'a jamais donné de commandements vagues. Il a donné des commandements précis. Lorsqu'il a prescrit les sacrifices, il a donné des détails sur les animaux, les prêtres, l'autel, le feu, le lieu et le moment. Lorsqu'il a prescrit les fêtes, il a défini les jours, les offrandes, les exigences de pureté et le lieu de culte. Lorsqu'il a prescrit les vœux, il a défini comment ils commencent, comment ils se poursuivent et comment ils doivent se terminer. Lorsqu'il a prescrit les dîmes et les prémices, il a défini ce qui est apporté, où cela est apporté et qui le reçoit. Rien ne dépendait de la créativité humaine ni de l'interprétation personnelle.

Cette précision n'est pas accidentelle. Elle reflète le caractère de celui qui a donné la Loi. Dieu n'est jamais négligent, jamais approximatif, jamais ouvert à l'improvisation. Il attend l'obéissance à ce qu'il a commandé, non à ce que les gens auraient souhaité qu'il commande.

Par conséquent, lorsqu'une personne obéit partiellement à une loi — ou remplace les actes requis par des actes symboliques — elle n'obéit plus à Dieu. Elle obéit à une version du commandement qu'elle a elle-même inventée.

L'obéissance partielle est une désobéissance

L'obéissance partielle est une tentative d'observer les éléments « faciles » ou « pratiques » d'un commandement tout en écartant ceux qui paraissent difficiles, coûteux ou contraignants. Mais la Loi ne se présente pas en fragments. Obéir de manière sélective, c'est refuser l'autorité de Dieu sur les parties que l'on ignore.

Dieu a averti Israël à plusieurs reprises que refuser ne serait-ce qu'un seul détail de ses commandements était une rébellion (Deutéronome 27:26 ; Jérémie 11:3-4). Jésus a confirmé la même vérité lorsqu'il a dit que quiconque assouplit même le plus petit

commandement est appelé le plus petit dans le royaume des cieux (Matthieu 5:17-19). Le Messie n'a jamais donné la permission d'ignorer les parties difficiles tout en observant le reste.

Il est important que tous comprennent que les lois qui dépendent du Temple n'ont jamais été abolies. Dieu a retiré le Temple, pas la Loi. Lorsque la Loi ne peut pas être observée dans son intégralité, l'obéissance partielle n'est pas une option. L'adorateur doit honorer la Loi en refusant de la modifier.

L'obéissance symbolique est un culte créé par l'homme

L'obéissance symbolique est encore plus dangereuse. Elle se produit lorsqu'une personne essaie de remplacer un commandement impossible à observer par un acte symbolique conçu pour « honorer » la loi d'origine. Mais Dieu n'a pas autorisé de substituts symboliques. Il n'a pas permis à Israël de remplacer les sacrifices par des prières ou les fêtes par des méditations lorsque le Temple était encore debout. Il n'a pas permis de vœux de naziréat symboliques. Il n'a pas permis de dîmes symboliques. Il n'a jamais dit à qui que ce soit que des rites extérieurs pouvaient être remplacés par des versions simplifiées que les humains pourraient accomplir n'importe où.

Créer une obéissance symbolique, c'est prétendre que l'impossibilité physique d'obéir a pris Dieu par surprise — comme si Dieu avait besoin de notre aide pour « simuler » ce qu'il a lui-même retiré. Mais c'est une offense à Dieu. Cela traite ses commandements comme flexibles, sa précision comme négociable et sa volonté comme quelque chose qui doit être « aidé » par la créativité humaine.

L'obéissance symbolique est une désobéissance parce qu'elle remplace le commandement que Dieu a prononcé par quelque chose qu'il n'a pas prononcé.

Quand l'obéissance devient impossible, Dieu exige la retenue, pas le remplacement

Lorsque Dieu a retiré le Temple, l'autel et le service lévitique, il a fait une déclaration décisive : certains commandements ne pouvaient plus être accomplis. Mais il n'a rien

autorisé à prendre leur place.

La réponse correcte à un commandement qui ne peut pas être observé physiquement est simple :

Abstenez-vous d'obéir jusqu'à ce que Dieu rétablisse les moyens d'obéir.

Ce n'est pas de la désobéissance. C'est de l'obéissance aux limites que Dieu lui-même a établies. C'est la crainte du Seigneur exprimée par l'humilité et la retenue.

Inventer une version symbolique de la loi n'est pas de l'humilité — c'est une rébellion déguisée en dévotion.

Le danger des « variantes réalisables »

La religion moderne essaie souvent de créer des « variantes réalisables » de commandements que Dieu a rendus impossibles à accomplir :

- Une Sainte Cène inventée pour remplacer le sacrifice de la Pâque
- Un don financier de 10 pour cent remplaçant la dîme que Dieu a définie
- Des « répétitions » de fêtes remplaçant les offrandes prescrites à Jérusalem
- Des pratiques symboliques de naziréat remplaçant le vœu réel
- Des « enseignements sur la pureté rituelle » remplaçant le système biblique de pureté

Chacune de ces pratiques suit le même schéma :

1. Dieu a donné un commandement précis.
2. Dieu a retiré le Temple, rendant l'obéissance impossible.
3. Les humains ont inventé une version modifiée qu'ils peuvent mettre en pratique.
4. Ils appellent cela de l'obéissance.

Mais Dieu n'accepte pas de substituts à ses commandements. Il n'accepte que l'obéissance qu'il a lui-même définie.

Créer un substitut, c'est laisser entendre que Dieu a commis une erreur — qu'il attendait une obéissance continue, mais qu'il n'a pas préservé les moyens d'obéir.

Cela traite l'ingéniosité humaine comme une solution à un « problème » que Dieu aurait soi-disant négligé. C'est une insulte à la sagesse de Dieu.

L'obéissance aujourd'hui : honorer la Loi sans la modifier

L'attitude correcte aujourd'hui est la même que celle exigée dans toute l'Écriture : on doit obéir à tout ce que Dieu a rendu possible et refuser de modifier ce qu'il n'a pas rendu possible.

- Nous obéissons aux commandements qui ne dépendent pas du Temple.
- Nous honorons les commandements qui dépendent du Temple en refusant de les modifier.
- Nous rejetons l'obéissance partielle.
- Nous rejetons l'obéissance symbolique.
- Nous craignons Dieu assez pour n'obéir qu'à ce qu'il a commandé, de la manière dont il l'a commandé.

C'est la vraie foi. C'est la vraie obéissance. Tout le reste est une religion créée par l'homme.

Le cœur qui tremble à sa Parole

Dieu prend plaisir à l'adorateur qui tremble à sa Parole (Ésaïe 66:2) — non à l'adorateur qui remodèle sa Parole pour la rendre commode ou réalisable. Une personne humble refuse d'inventer de nouvelles lois pour remplacer celles que Dieu a temporairement placées hors de portée. Elle reconnaît que l'obéissance doit toujours correspondre au commandement que Dieu a réellement prononcé.

La Loi de Dieu demeure parfaite. Rien n'a été aboli. Mais il n'est pas possible d'observer tous les commandements aujourd'hui. La réponse fidèle consiste à refuser l'obéissance partielle, à rejeter l'obéissance symbolique et à honorer la Loi exactement telle que Dieu l'a donnée.